



PROJET DE TERRITOIRE AMBERT LIVRADOIS FOREZ 2018-2040



Ce document a été rédigé pour le conseil communautaire du 13 décembre 2018. C'est un document provisoire : La programmation 2019-2020 du territoire à énergie positive n'a pas été détaillée ici.

I. Rappel de la démarche du projet de Territoire

A) PRENDRE LE TEMPS D'ECRIRE EN INTERNE SON PROPRE PROJET

La communauté de communes Ambert Livradois Forez a été créée le 1er janvier 2017.

Conformément à l'Article L5214-1 du CGCT et conscients de la nécessité de construire une feuille de route commune pour ce nouvel ensemble, les élus ont décidé de lancer une démarche de construction du projet de territoire.

La construction du projet de territoire devait s'échapper des contingences immédiates : Fusion, extension des compétences, réorganisation RH, négociation salariale pour donner des perspectives à long terme.

Pour les élus, ce projet doit être aussi coconstruit avec les habitants, les services d'ALF.

Le conseil communautaire a donc validé le principe d'une construction qui prendrait le temps de la concertation et de l'écoute.

Le choix des élus a été de construire ce projet en interne dans une logique de capitalisation et de renforcement des équipes.

La proposition de démarche a été validée par délibération du conseil communautaire d'Ambert Livradois Forez le 27 novembre 2017.

L'objectif est donc de construire ce projet avec les forces vives du territoire pour l'automne 2019.

B) UNE INTERCOMMUNALITE A L'ECOUTE DE SON TERRITOIRE

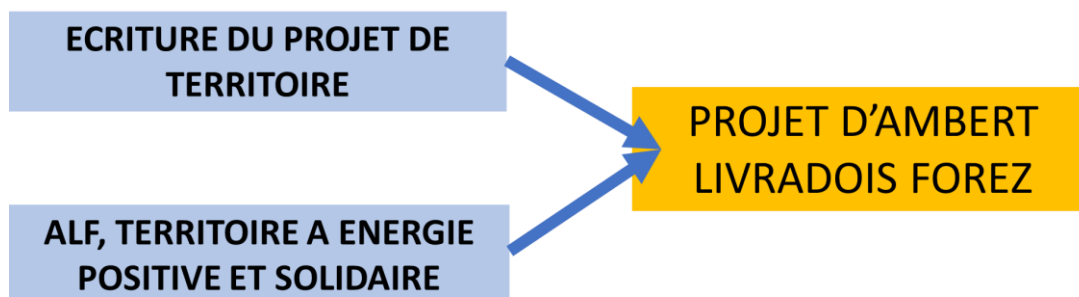
ALF se positionne très clairement comme un catalyseur du développement. L'intercommunalité au service des projets et des ambitions collectives. Ce parti pris implique une méthodologie particulière. L'EPCI travaille aux côtés des acteurs locaux. Ce choix est fait pour préparer l'avenir du territoire et rendre les projets réalisables.

Avant de se lancer dans la rédaction du projet, une équipe technique s'est constituée. Présidée par le vice-président et coordonnée par le DGSA, une première analyse méthodologique a été réalisée. Plusieurs expériences de territoire ont été comparées pour aboutir aux propositions suivantes :

- Les analyses de type « AFOM » (Atouts, Forces, Opportunités, Menaces) ont été écartées car elles permettent rarement de créer les conditions favorables à la mise en œuvre des projets. La question des échelles de responsabilités consolide les faiblesses et les rend insurmontables en renvoyant toutes possibilités d'améliorations à des facteurs externes providentiels.
- L'objet « projet de territoire » n'est pas un catalogue des bonnes idées et il convient de retenir l'essentiel des ambitions territoriales. Certains pans entiers des politiques territoriales ne feront peut-être pas partie des priorités des habitants.

- Une analyse par le ressenti des populations a été privilégiée. Afin de favoriser les habitants, les services, les élus devront mettre en place les projets ; la construction d'une culture commune et de la synergie est une condition de la réussite du projet de territoire.
- Le caractère prospectif s'appuie sur des ressources/opportunités (atouts) du territoire pour essayer de créer un élan constructif et positif pour les habitants.

Le projet de territoire a travaillé donc selon deux axes majeurs :



C) CREER UNE CULTURE COMMUNE

La phase préparatoire a mis en lumière des cultures territoriales différentes entre les structures fusionnées. De la culture syndicale à la culture de projet, la richesse d'ALF est d'avoir des sensibilités diverses. Parler de projet de territoire, c'est d'abord parler d'ambitions, de valeurs communes. Ecrire le projet ensemble, c'est aussi se connaître, bien connaître son territoire et maîtriser la démarche de projet.

ALF a donc confié une mission de formation/action à l'association locale « La Brèche ». L'animateur a été M. PERRINEL, consultant en développement territorial.

L'ambition de cette formation/action était de conforter le collectif et de dessiner les contours du futur projet commun.

| Programme de la formation Action | Etapes | Calendrier |
|--------------------------------------|---|---|
| Faire un projet de territoire | DELIBERATION | 27 novembre |
| Mettre en place une formation action | Validation en bureau Consultation d'un prestataire extérieur (DL au 15/01) | SEPTEMBRE 2017 – DECEMBRE 2017 |
| Décider de la forme du PDT | Formation action | FEVRIER A MARS 2018 – Rédaction de la commande |
| Construire le projet de territoire | CHOIX DE LA METHODE / MODALITE DE L'ASSOCIATION DE LA POPULATION / CONSTRUCTION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT | CONSULTATION PRESTATAIRE DE JUILLET A SEPTEMBRE / COUPLAGE AVEC STAGIAIRE |

Les comptes rendus de ces formations sont présentés en annexe du présent document.

D) CONSTRUIRE ENSEMBLE : LES « ATELIERS D'AVENIR »

Un groupe d'étudiants de VETAGRO-SUP, école d'ingénieurs agronomes a analysé les atouts d'ALF et se projette dans l'avenir lors de sessions de travail avec les habitants lors des ateliers d'avenir.

Consulter et coconstruire avec les habitants, les ambitions territoriales tout en se projetant dans le futur. Un exercice délicat confié à un groupe d'étudiants ingénieurs qui regroupera plus de 150 participants sur 3 journées. L'objectif est de recueillir la parole des personnes présentes et établir ensemble les scénarios souhaitables de développement.

La synthèse des échanges a permis d'écrire les principaux enjeux partagés du projet de territoire.

| | Étapes | Calendrier |
|---|---|--|
| Quelles attentes pour les habitants d'ALF à horizon 2040 ? | Information et échanges PEPS – Courrier ALF Tour de pays Rencontres avec les PEPS Groupe d'étudiants Logistique à préciser | 23 au 27 avril 2018 Lundi 23 avril 2018 Mercredi 4 avril 2018 - Partage avec les étudiants Rencontre après-midi sur la présentation du territoire |
| Analyse de benchmarking | Analyse documentaire | Janvier à mai 2018 |
| Organisation des assises territoriales du développement | Communication en amont Mettre en débat les propositions de territoire désirable? Quels territoires voulus? Quel futur souhaitez vous? Logistique à préciser | 21 au 25 mai 2018 22 mai – 23 mai – 24 mai 2018 : ASSISES 30 mai – Restitution en Bureau + Directeurs de pôle |

E) DU TERRITOIRE ADMINISTRATIF AU TERRITOIRE DE PROJET ?

Le Territoire du Livradois-Forez souffre d'un manque de notoriété. Souvent défini par défaut sur le territoire du Puy-de-Dôme, il souffre d'un positionnement peu clair et d'un manque certain de confiance en lui. A chaque visite de village, pour certains maires, habitants, les stigmates d'un passé révolu font souvent écran à toutes possibilités de développement différent.

Or beaucoup d'habitants s'accordent aujourd'hui sur la place prépondérante qu'occuperont demain ces territoires à faible densité démographique. En effet, la faiblesse de la densité humaine révèle une hyperdensité souvent peu valorisée : La richesse des ressources naturelles matérielles (eau, bois, paysages, nature ordinaire...) ou immatérielles (vents, relations humaines, patrimoine, savoirs faire micro-locaux....) fait du territoire ALF **un territoire dense qui détient les clés d'un développement durable futur**.

Dès lors comment passer d'une approche négative plutôt nostalgique à une approche constructive qui s'appuie sur des ressources de plus en plus convoitées ?

Pour mettre en œuvre son projet, la communauté de communes ne doit pas être seule. Elle doit travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire. Patiente, elle accompagne des initiatives et facilite les rencontres entre les grands ensembles de la société locale. ALF doit donc se donner les moyens de mettre en œuvre son projet. Petit à petit, le territoire doit communiquer sur ce qui fait sa force. L'accueil de nouvelles familles passerait par une amélioration du cadre de vie et une prise de conscience des forces du territoire.

Il est important pour les habitants de comprendre aujourd'hui ce qui fait que certaines personnes s'installent et développent leurs projets économiques, associatifs, environnementaux, personnels. Il appartient à ALF de communiquer sur ces atouts et d'identifier ses faiblesses pour les travailler.

Un enjeu majeur donc du projet de territoire est le fait de le faire partager, autant sur les ambitions qu'en faisant la promotion des valeurs d'ouverture nécessaires à toutes démarches d'accueil.

La première phase de ce projet a été donc de mettre en place la démarche « Territoire à énergie positive solidaire ».

F) UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE ET SOLIDAIRE : TEP'S ?

Un partenariat avec l'université Clermont Auvergne a permis de développer ce projet. A travers des vidéos de personnes dites à énergies positives et solidaires (PEP'S) impliquées dans la vie locale, l'ambition est de lancer une campagne de réflexion sur les atouts du territoire. A travers des outils et des méthodes de communication innovantes, l'objectif est de s'appuyer sur des relais d'opinion pour susciter les interrogations, d'interroger les habitants sur ce qui fait « richesse ».

| | Etapes | Calendrier |
|--|--|---|
| PHASE PREPARATOIRE TERRAIN AVEC LES PEP'S | Informations des PEP'S (courrier) Questionnaire Matériel technique Préparation au tournage étudiants | SEPTEMBRE 2017 – JANVIER 2018 |
| TOURNAGE ET MONTAGE VIDEO | Présentation du pilote vidéo Montage et format de l'animation Construction de la cartographie PEP'S et Positionnement Signalétique PEP'S Signalétique partenaires (listing à établir) <i>Communication autour de la signalétique et projet PEP'S</i> | DECEMBRE 2017 JANVIER 2018 FEVRIER à AVRIL 2018 MAI à SEPTEMBRE 2018 JUILLET – SEPTEMBRE 2018 |
| PRESENTATION DE LA REALISATION ANIMATION D'UN DEBAT | <i>Communication des évènements</i> Logistique de l'organisation des salles et du <i>format des réunions (Lieux emblématiques + moments conviviaux + 1 pépite du territoire)</i> | VENDREDI 30 MARS SAMEDI 31 MARS MERCREDI 4 AVRIL VENDREDI 6 AVRIL SAMEDI 7 AVRIL |

La mission est simple, communiquer sur ce qui se fait de mieux sur ALF et montrer les personnes qui font aujourd'hui le développement et l'énergie du Territoire. Loin d'être exhaustive c'est la première étape d'un travail plus long de prise de conscience des qualités (aménités) du Territoire. Cette mission doit s'étendre notamment grâce à un volet culturel plus axé sur les dynamiques d'accueil.

| | Etapes | Calendrier |
|---|---|--|
| CONSTRUIRE L'IDENTITE GRAPHIQUE DU PDT | Proposition de charte graphique Signalétique PEP'S et PARTENAIRES Page WEB – TEP'S/PDT Déploiement réseaux sociaux Construire 3 clips vidéos « idées reçues » Accompagnement communication | DECEMBRE 2017 -JANVIER 2018 MARS 2018 à DECEMBRE 2018 sur TEP'S MARS 2018 2017 à 2020 |

G) LES PREMICES D'UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT CIVIL

Autour de la notion de PEP'S, le territoire s'organise pour porter et mettre en œuvre le projet de territoire. Le groupe de personnes à énergie positive et solidaire est le socle du futur conseil de développement d'ALF. Ce conseil aura en charge d'amender, de proposer et de suivre la mise en œuvre du projet de territoire. L'ambition est de créer en micro-local une instance qui travaille sur les objectifs territoriaux à long terme. Ce groupe est composé de partenaires privés comme publics. Des associations, des entreprises, des personnes impliquées dans la vie locale pourront être associées.

II. LE PROJET DE TERRITOIRE : UN DOCUMENT QUI NE SERT A RIEN ?

ALF, le territoire administratif, est à un moment charnière de son histoire : sa naissance. Issu de la fusion de 7 communautés de communes et 2 syndicats en 2017, la feuille de route de ce nouvel ensemble reste à établir. Cette création est un moment privilégié pour construire et partager des ambitions et des trajectoires communes.

Cette nouvelle communauté de communes « XXL » est confrontée à un territoire immense par sa taille, faible par son poids démographique et animée par des bassins de vie différents et souvent tournés vers l'extérieur du territoire. Ce territoire administratif se superpose à l'arrondissement d'Ambert.

Pour l'instant, ce territoire administratif a peu de sens pour la vie courante de ses habitants, il fédère néanmoins une zone géographique (au sein du PNR Livradois Forez) qui a bien souvent des préoccupations communes : socio-démographiques (Baisse de la population, vieillissement, part des résidences secondaires,...), économiques (forêt, agriculture, tourisme,), paysagères et environnementales (Habitat, urbanisme, centre-bourgs,.....).

Le projet de territoire d'ALF n'est pas la juxtaposition des ambitions des communautés fusionnées. Il s'agit donc d'écrire l'ambition puis la feuille de route pour ALF. Le territoire d'ALF perd chaque année plus de 100 habitants. Cette situation qui va s'aggraver avec le vieillissement de la population va inexorablement affaiblir le territoire : baisse du niveau de services notamment de santé, baisse des liens sociaux, chute de sa capacité d'entreprendre, baisse de son offre commerciale globale.

Néanmoins, le territoire observe **un solde migratoire positif encourageant** qui indique une volonté de vivre de nouveau sur ce territoire. ALF souhaite donc **conforter cette dynamique** afin de conserver des conditions de vie agréable.

Afin de stabiliser le niveau démographique, l'ambition est d'accueillir 2000 habitants à l'horizon 2040. Cette ambition collective passe nécessairement par une confiance en l'avenir, un engagement collectif. Pour tenter d'installer ce mouvement, l'ensemble des acteurs du territoire doit s'ouvrir sur l'extérieur dans une réelle dynamique collective.

Les élus et habitants d'ALF souhaitent **rendre leur territoire plus désirable**. Ce postulat partagé est du domaine de l'affirmation, c'est un véritable contrepied à la nostalgie ambiante qui fait écran à toute possibilité de développement différent.

Pour simplifier on pourrait résumer l'ambition en disant que la création d'ALF offre une opportunité historique de répondre collectivement aux défis posés et de sortir de la crise socio-démographique subie depuis des décennies.

Pour cela les habitants et élus d'ALF résument le projet de territoire de la manière suivante :

En fédérant les énergies locales, l'objectif est de renforcer la qualité de vie des populations locales pour consolider les chances d'accueillir de nouveaux habitants

La réponse à la question socio-démographique doit être à la hauteur de la complexité du problème. La question de l'accueil ne doit surtout pas être appréhendée uniquement sous la forme d'objets

communicants. Les politiques d'accueil doivent trouver leurs fondements dans l'amélioration du « bien vivre » sur le territoire. Agir pour accueillir c'est d'abord améliorer les conditions de vie pour les habitants d'aujourd'hui et de demain.

Ainsi le fil conducteur du projet 2040 d'ALF, c'est d'accueillir de la population pour maintenir un niveau de services suffisant et adapté, qui n'entraîne pas le développement de perceptions négatives, voire le rejet du territoire. Inéluctablement, **maintenir et accueillir une population pour assurer le développement du territoire évoque la notion d'énergie, de dynamisme et de mouvement.**

Pour atteindre ce but, ALF **compte s'appuyer sur ses spécificités** :

- un territoire pluriel, riche de cette diversité (5 à 7 micro-bassins de vie pour un seul territoire administratif).
- un territoire qui offre des emplois : industrie à la campagne, services...
- un territoire naturel vaste aux ressources exceptionnelles.
- un territoire avec une vie sociale très riche et diversifiée.
- un territoire au cœur de la grande région Auvergne Rhône Alpes (AURA).

III. CALENDRIER ET METHODOLOGIE.

VENDREDI 26 OCTOBRE 2018 : COMMISSION PROJET DE TERRITOIRE – 10H00 – ANNA RODIER.

- Bureau
- Elus/Agents formation-actions
- Copil PDT

Question du respect de la transversalité.

MARDI 4 DECEMBRE 2018 : CONSEIL COMMUNAUTAIRE DEDIE AU PROJET DE TERRITOIRE.

COMMUNICATION : CONCEPTION DES DOCUMENTS DE VULGARISATION DU PROJET DE TERRITOIRE.

JEUDI 20 DECEMBRE 2018 : RESTITUTION PEPS.

- Synthèse PDT
- Mission du conseil de développement

MARDI 8 JANVIER 2019 : PRESENTATION DU PDT AUX AGENTS D'ALF.

DU 5 DECEMBRE 2018 AU 15 FEVRIER 2019 : CONSTRUCTION DU PROGRAMME D' ACTIONS .

-COMMISSION PAR POLE (A DISCRETION DES ELUS)

TRAVAIL TRANSVERSAL EN COMMISSION ORGANISE PAR CHACUN DES VP QUI LE SOUHAITE :

- TRADUCTION DU PROJET D'ACCUEIL EN TRANSVERSALITE
- PROGRAMME D' ACTIONS
- DETERMINATION DES MAITRES D'OUVRAGES

-COMMISSION PROJET DE TERRITOIRE : CHOIX DES PROJETS RETENUS

16 JANVIER 2019 ET 30 JANVIER 2019

VALIDATION PROJET DE TERRITOIRE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE (AVRIL-MAI)

IV. LES PRIORITES OPERATIONNELLES DU TERRITOIRE

A travers les ateliers d'avenir, la formation action des élus et cadres d'ALF, la démarche PEP'S, les rencontres acteurs, les priorités d'ALF ont pu être identifiées. Loin de recouper l'ensemble des champs du territoire, les priorités ci-dessous témoignent d'un choix des personnes ayant participées à la conception du projet. Certains domaines sont absents et c'est tout à fait cohérent vis-à-vis des enjeux de territoire.

Les axes prioritaires identifiés ci-dessous ne sont pas classés par ordre de priorité. Les élus travailleront sur la hiérarchisation des projets au regard des besoins et moyens du territoire. De plus, certaines actions seront déléguées à d'autres partenaires du territoire : ces choix seront précisés dans le plan d'actions d'ALF.

A. FAIRE D'ALF UN « TERRITOIRE RURAL LEADER » EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES ET D'USAGES NUMERIQUES.

1. Un maillage numérique qui ne fait pas de ségrégation géographique
2. Développer les missions de médiation numérique
3. Offrir une couverture Mobile 4G en adéquation avec les usages domestiques (commerces, domotique ; loisirs...) et professionnels (télétravail, télémédecine, ...etc.)

B. UN TERRITOIRE QUI APPUIE SON DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SUR LES FILIERES D'EXCELLENCE : LA TRESSE, LE BOIS ET LA FOURME D'AMBERT.

Industrie

1. Relever et communiquer les dysfonctionnements de l'emploi : l'offre ne rencontre pas la demande
2. Créer une cellule d'animation ALF spécifique aux filières en tension dans le domaine de l'emploi : faire rencontrer l'offre et la demande.
3. Accompagner spécifiquement les filières BOIS et TRESSE et dérivés grâce à un plan de développement partagé.

Agriculture et forêt

4. Accompagner l'émergence de circuits courts, de productions certifiées de qualité.
5. Aider les projets de reprise d'exploitation pour faciliter les successions.

C. AMELIORER LA TRANSMISSION REPRISE, LA CREATION D'ACTIVITES COMMERCIALES, INDUSTRIELLES ET ARTISANALES.

Création d'activités

1. Accompagner, faciliter l'implantation d'entreprises sans idées préconçues.
2. Accompagnement des porteurs de projets : être réactif, proposer des solutions de prise en charge (logement temporaire par exemple, loyers évolutifs...), s'assurer du suivi de façon professionnelle.
3. Accompagner l'émergence des projets en systématisant l'approche par l'espace test (expérimentation).

Installation / reprise

Anticiper l'aménagement et l'installation des entreprises en maîtrisant le foncier et en apportant des services complémentaires : conciergerie, internet,...

1. Favoriser / faciliter l'installation d'entrepreneurs par des liens, des services qui répondent aux besoins.
2. Prendre le temps d'analyser l'existant : phase de diagnostic pour accompagner ce qui marche, adapter l'offre du territoire aux besoins actuels et futurs.

D. MISER SUR LE TOURISME, LES ACTIVITÉS DE NATURE : UNE IMAGE DU TERRITOIRE EN EXTERNE ET UNE PORTE D'ENTRÉE POUR L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS.

1. Protéger les paysages ordinaires et remarquables d'ALF dans toutes leurs diversités : le paysage comme un capital économique et social.
2. Construire une véritable destination touristique : Un visiteur peut devenir un futur habitant.
3. Changer en interne (par les acteurs locaux) le regard porté sur le territoire : Démarche des ambassadeurs.
4. Impliquer les habitants dans les projets afin qu'ils deviennent des ambassadeurs.
5. Développer une offre d'hébergements collectifs en adéquation avec l'offre du territoire.
6. Améliorer la communication externe du territoire.

E. FAIRE DU « BIEN VIEILLIR » UNE CHANCE : DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AU LIEN INTERGENERATIONNEL.

1. Former des personnes au bien vieillir et porter des valeurs humaines : vers un progrès technique humanisé.
2. Tester des projets de bien vieillir en collectif.
3. Valoriser les savoir-faire locaux et leurs transmissions.

F. LE DEFI CLIMATIQUE : UNE CHANCE POUR ALF, OSER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

1. Affirmer une stratégie d'accueil climatique « Territoire climatique » : un territoire ouvert sur le monde et où il fait bon vivre.
2. Préserver la richesse des ressources naturelles pour devenir un territoire d'accueil.
3. Tendre vers l'autosuffisance alimentaire en développant des filières locales.
4. Prendre soin de son lieu de vie et être exemplaire dans les aménagements publics.
5. Diminuer la dépendance énergétique territoriale.
6. Conserver et développer la biodiversité notamment ordinaire.

G. CULTIVER UNE OFFRE TERRITORIALE DEDIEE A LA JEUNESSE POUR PERMETTRE SON EPANOUISSEMENT.

1. Favoriser la découverte éclairée d'ALF et des territoires voisins.
2. Donner envie aux jeunes de construire un projet de vie durable.
3. Consolider et développer une offre de formation locale en adéquation avec les besoins des employeurs locaux (Filière Bois, services à la personne, développement durable, chimie...).

H. CULTURE, PATRIMOINE, SPORTS ET LOISIRS : UN MOTEUR POUR L'INSTALLATION DE NOUVELLES FAMILLES.

1. Miser sur la culture pour appuyer le projet d'accueil.
2. Créer un lien pérenne avec le secteur associatif.
3. S'appuyer sur le patrimoine, les spécificités de territoire pour mobiliser les habitants.

4. Animer le réseau associatif, cultiver les échanges locaux, entretenir l'énergie, accompagner les dynamiques collectives.

I. AMELIORER LA MOBILITÉ AU SEIN D'ALF ET VERS L'EXTERIEUR.

1. Créer des dispositifs souples pour les plus jeunes.
2. Imaginer des micro-solutions concrètes en lien avec l'existant.

J. AMELIORER L'OFFRE DE SOINS.

1. Consolider et étoffer une offre de soins de proximité mais réfléchie à l'échelle d'ALF.
2. S'engager clairement dans la problématique de l'offre de soins en co-construisant avec les professionnels.

K. RENFORCER LES CENTRES-BOURGS TOUT EN PRESERVANT LE POTENTIEL D'ATTRACTIVITE DES HAMEAUX.

1. Inventer une nouvelle approche de l'habitat centrée sur les projets potentiels et les réponses spécifiques à y apporter.
2. Offrir des lieux de rencontre et d'animation intergénérationnels.
3. Jouer la carte "Patrimoine bâti exceptionnel, à des prix abordables".

L. FAIRE « TERRITOIRE D'ACCUEIL ».

1. Construire une politique d'accueil (habitat, services, commerces.....) partagée et la mettre en œuvre aux côtés des communes.
2. Décliner le projet d'accueil par commune : plan d'actions et objectifs communaux.
3. Inventer un futur désirable : sortir des sentiers battus, se distinguer par ses spécificités.
4. Faire partager la richesse et la diversité des expériences d'accueil.
5. Améliorer la communication interne et externe du territoire

V. LES CONDITIONS DE LA REUSSITE.

Pour engager un projet de territoire riche de valeurs et de sens, les élus et habitants qui ont participé à sa rédaction proposent de respecter une méthodologie transversale quels que soient les axes et projets. Le travail réalisé dans le cadre du projet de territoire sera analysé avec 3 indicateurs principaux. Ces indicateurs sont de véritables conditions pour réussir dans la conception et la mise en œuvre du projet de territoire.

*Cette méthodologie se résume de la manière suivante : **FEDERER, OSER ET DIFFUSER***

a. FEDERER LES ENERGIES LOCALES :

- Favoriser le collectif : réseau des entreprises, des médecins, des agriculteurs, des associations, des communes...
- Privilégier le développement des liens entre les acteurs : le faire ensemble.
- Reconnaître et valoriser l'existant (PEP'S) parce qu'il y a beaucoup d'initiatives qui se déploient selon des procédés positifs et solidaires.
- Mutualiser à toutes les échelles pour créer des liens mais aussi pour générer des solutions adaptées aux contextes locaux.
- Laisser tomber les livres de recettes : les solutions de demain ne seront pas celles d'hier (Economie, santé, social, démocratie locale, urbanisme, environnement...).
- Anticiper pour partager les propositions de projets, d'actions.
- Impliquer les acteurs dès le démarrage des projets.

- Mailler le territoire par des équipements organisés autour de réseaux animés (Santé-scolarité, petite enfance, bien vieillir, espaces culturels, espaces sportifs...).

ROLE D'AMBERT LIVRADOIS FOREZ :

- Affirmer le rôle de catalyseur d'ALF : écoute, accompagnement, respecter les initiatives et les projets : encourager, faciliter les initiatives et les projets modestes, être réactif, dynamique (énergie) et en mouvement.
 - Décloisonner l'action intercommunale en donnant du sens global au projet : transversalité du fonctionnement des services.
 - Mettre en place une culture managériale de projet.

b. OSER L'INNOVATION : UN TERRITOIRE RÉACTIF QUI FAVORISE LES EXPERIMENTATIONS :

- Devenir un territoire leader, novateur : innover, expérimenter, proposer des services et projets en adéquation avec les attentes sociétales.
- Consolider les lieux de créations, d'expérimentations, de projections de formes innovantes de fonctionnement... de rencontres, de co-construction et où l'on trouve aussi l'expression du passé, des inventions faites et des évolutions successives dans l'Histoire (fierté de l'héritage).
- Oser proposer des solutions nouvelles.
- S'appuyer sur les initiatives qui mobilisent une mixité d'habitants.
- Favoriser le local : compétences, alimentations, consommations de loisirs, consommations des ressources.

ROLE D'AMBERT LIVRADOIS FOREZ :

- Remettre l'animation territoriale au centre des projets (Associative, communale, intercommunale, prestation).
- Créer ses propres indicateurs de suivi du projet de territoire : qualité des paysages, temps domicile travail, temps domicile loisirs, indicateurs du bien vivre....

c. DIFFUSER LES PROJETS, LES PRATIQUES, FAVORISER LES RENCONTRES, LA MEDIATION :

- Mettre les interrelations au centre des dispositifs intercommunaux.
- Sortir du réflexe, centre-périphérie.
- Créer des lieux d'échanges, de concertation pour trouver ensemble des solutions aux difficultés en croisant tous les domaines (culture, agriculture, industrie...), pour proposer des réponses précises et qualitatives aux besoins de vie (logement, environnement, formation, déplacements ...).
- Repenser les besoins de services aux regards des usages de demain.

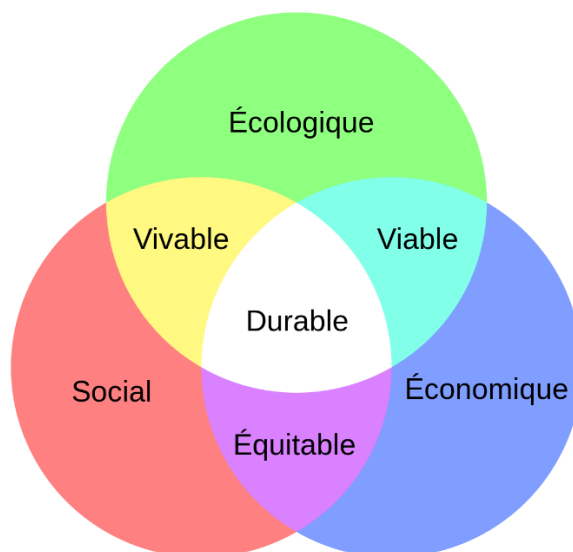
ROLE D'AMBERT LIVRADOIS FOREZ

- Être initiateur de rencontres entre personnalités locales
- Intégrer l'approche par la complexité (il ne faut rien négliger, tout est dans tout) dans les analyses et les modes opératoires : pour enrichir les possibles, multiplier les visions y compris lorsqu'elles sont contradictoires, articuler les échelles territoriales de projets

Pour mettre en œuvre ces conditions, AMBERT LIVRADOIS FOREZ doit :

- Adapter l'organisation d'ALF à son projet
- Former les agents aux techniques d'animation : appréhender la complexité dans le montage de projet, valoriser les expériences locales
- Modifier le fonctionnement des commissions en les adaptant aux objectifs opérationnels d'ALF

En sus de ces objectifs méthodologiques, chacune des propositions fera l'objet d'une analyse au regard des enjeux climatiques et de développement durable :



VI. DES OBJECTIFS AUX PROJETS

Le travail d'identification des projets revêt une dimension plus politique et mérite d'être complété par les élus d'ALF, les partenaires doivent être contactés. La rédaction des projets sera déclinée pour **le 15 février 2019**.

Le travail de hiérarchisation des priorités d'actions déterminera notamment les priorités du **Plan Prévisionnel d'Investissement (PPI)**.

Missions :

En respectant la méthodologie proposée dans les conditions de la réussite, chaque vice-président, directeur de pôle identifiera pour chacun des axes opérationnels du projet de territoire les priorités d'actions par service.

Ces priorités seront définies au regard de leurs possibilités techniques et financières, d'une part vis-à-vis du court terme (2018-2021) et d'autre part du moyen long terme (2021-2040).

Chaque projet d'action sera identifié par une fiche action selon le **modèle ci-dessous**.

La question du portage de l'opération doit faire l'objet systématique d'une analyse du meilleur opérateur à mobiliser pour la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

VII. SYNTHÈSE :

Le document présenté en annexe est un document de synthèse qui présente un recueil des projets, des actions évoquées au cours des ateliers d'avenir, des formations actions avec les élus, du travail de diagnostic PEP'S.

Les projets présentés ne sont là qu'à titre indicatif pour ne pas perdre le riche matériau apporté lors de la phase participative de co-construction.

| | |
|--------------------------------------|--|
| MAITRE D'OUVRAGE | |
| PARTENAIRES IDENTIFIES (Niveau 2) | |

| | | |
|------------------|--------------------|--|
| AXE- PRIORITE | Intitulé du Projet | |
|------------------|--------------------|--|

| | |
|--|--|
| <i>Objectifs de l'opération</i> | |
| | |
| <i>Description <u>détaillée</u> de l'opération</i> | |
| | |

| <i>LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE</i> | |
|---|---|
| ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE | |
| DETAILLER LES CONDITIONS DE LA REUSSITE | FEDERER : OSER : DIFFUSER : |
| DURABILITE | ECONOMIQUE : ENVIRONNEMENTALE : SOCIALE : |
| Maître d'œuvre et ou prestataire pressenti | |
| ELU/REONSABLE ASSOCIATIF/ CHEF D'ENTREPRISE | |
| AGENT REFERENT | |

| | | | |
|--|----------------------|--------------------|------|
| Localisation précise /diffuse | | | |
| Modalités de partenariat envisagé | | | |
| Date prévue de démarrage de l'opération | | | |
| Date prévue de la fin de l'opération | | | |
| Coût de l'opération (HT et ou TTC) | | | |
| Type de dépenses | | | |
| Fonctionnement de l'équipement | Coût annuel | Pris en charge par | |
| | | | |
| Plan de financement prévisionnel proposé par le Maître d'Ouvrage | collectivités | montant | taux |
| | Autofinancement | | |
| | Région | | |
| | Département | | |
| | État | | |
| | Europe FEDER 4C OS 2 | | |
| Autres (à préciser) | | | |